cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Audrey Riopel
https://www.cadre21.org/membres/0b011a894d2113249acf4e65

Date d'obtention : 2021-12-08 14:15:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. La priorité est toujours de rencontrer la personne ayant fait le signalement. Ainsi, même si le signalement a été fait par un témoin, il faut rencontrer ce témoin (dans ce cas précis) en premier lieu et ensuite la victime.
2. Il est important d'être accueillant et empathique face à toute la situation. En démontrant de l'ouverture, on s'assure que les personnes impliquées seront à l'aise de nous expliquer toute la situation.
3. Il faut remplir la grille Sexto avec les personnes impliquées afin d'évaluer la nature, les intentions et l'étendue de l'incident. On priorise les témoins et la victime afin d'avoir le meilleur portrait de la situation. Il faut non seulement relever des informations, mais aussi s'assurer de la sécurité de la victime.
4. En accumulant les informations, il faut déterminer si la situation implique l'usage, la possession ou la diffusion de pornographie juvénile. Il faut, au besoin, confisquer les appareils électroniques en cause. L'objectif est de prévenir ou d'arrêter la diffusion d'images.
5. Il faut déterminer s'il s'agit d'un geste malveillant ou impulsif.
5. a) Si l'information nous laisse croire qu'il s'agit d'un geste malveillant, il faut informer le policier sociocommunautaire qui s'occupe du dossier dans notre établissement sans communiquer avec l'investigateur.
5. b) S'il s'agit d'un geste impulsif, nous rencontrons l'investigateur et compléter la grille d'évaluation. Ensuite, il faut communiquer avec le policier sociocommunautaire qui s'occupe du dossier dans notre établissement.
6. Il faut s'assurer de communiquer avec les parents des élèves impliqués.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Lors des trois mises en situation présentées, j'ai découvert que chaque situation est différente et mérite d'être traitée avec autant de rigueur. Parfois, on peut découvrir de nouvelles informations alors qu'au départ, la situation ne s'avérait pas être une infraction criminelle. Il est donc important de compléter les grilles Sexto afin d'avoir une vue d'ensemble de la situation. On peut également intervenir selon notre code de vie lorsque la situation n'implique pas la pornographie juvénile (si on prend l'exemple des photos en maillot de bain).
Il faut aussi s'assurer que les actions posées ont eu un impact sur un élève de notre établissement et sur son bien-être scolaire. Par exemple, si la situation est vécue en dehors de notre établissement, on peut recommander au parent ou à l'élève de communiquer avec le service de police qui prendra en charge la situation.
Lorsqu'un élève ne collabore pas avec nous, nous pouvons tout de suite impliquer le policier sociocommunautaire responsable de ce dossier dans notre établissement scolaire. Il ne faut pas hésiter à confisquer les appareils électroniques des jeunes impliqués.
Une situation peut impliquer plusieurs personnes, il est important de prendre le temps de questionner tous les témoins possibles avant de rencontrer l'investigateur. Il faut avoir un portait le plus juste possible avant.
Même si une personne est impliquée à plus d'une reprise dans une situation nécessitant l'ouverture de la trousse Sexto, il faut se mobiliser et intervenir de la même façon que s'il s'agit d'un acte ponctuel. Chaque situation est importante et il faut démontrer à l'élève notre empathie, notre ouverture et lui offrir un environnement sans jugement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate est le questionnement des témoins, de la victime et de l'investigateur. D'abord, il faut s'assurer d'être ouvert et empathique, mais c'est surtout parce que cette étape est cruciale dans la détermination de la nature et l'intention derrière la situation. D'ailleurs, j'estime que c'est pour cette raison que la grille d'évaluation a été créée puisque celle-ci nous permet de nous limiter à la collecte de données et nous empêche, en quelque sorte, d'oublier une étape ou une question importante. Ensuite, je crois que cette étape est délicate, car il faut nous montrer empathiques et ouverts face à la situation même si cela peut venir choquer nos principes. Il faut s'assurer d'être neutre dans la situation ce qui peut ne pas être évident. Bref, je crois que la trousse Sexto permet de diminuer la pression vécue lors de cette étape, mais qu'elle en reste tout de même délicate et stressante.